



/ Une société du groupe
Spie batignolles

spie batignolles

PJ-8 AVIS DU PROPRIETAIRE

- *Boulevard Maritime ROUEN* -

Corneville sur Risle, le 17 mai 2023

HAROPA PORT
Direction territoriale de ROUEN
34 Quai de Boisguilbert
76000 ROUEN

A l'attention de Monsieur RITZ

Courrier A/R : 2C 151 809 1542 6

Objet : Projet de centrale d'enrobage - Avis sur la remise en état du terrain lors de l'arrêt définitif des installations du propriétaire du terrain.

Monsieur,

Dans le cadre de la demande d'enregistrement environnementale pour l'installation d'une centrale d'enrobage à chaud (Travaux de renforcement et de sécurisation du Boulevard Maritime de la rive gauche de Rouen – Déviation des poids lourds de la RN338 pendant les travaux d'aménagement des accès définitifs du pont Flaubert) sur un terrain appartenant à HAROPA PORT, sur le territoire de la commune de LE GRAND QUEVILLY 76120 (parcelle BC0043), et conformément au 11° de l'article D181-15-2 du code de l'environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations. Les travaux d'installations débuteront en septembre 2023.

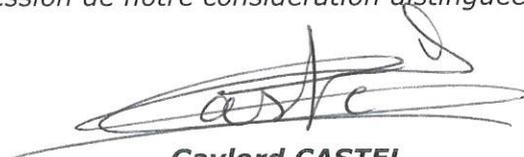
Conformément à l'article R512-39-1 du code de l'environnement, nous nous engageons, dès l'arrêt de l'exploitation de notre installation, à respecter les mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité :

- évacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- interdictions ou limitations d'accès ;
- suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- surveillance des effets des installations sur l'environnement.

Nous nous assurerons ainsi de remettre en état le site dans un état tel qu'il ne s'y manifesterait aucun danger, dès l'arrêt définitif des installations, en vue d'un futur usage.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions supplémentaires en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Gaylord CASTEL
Responsable SSE